

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL

Délibération n° 5-2025
Séance 12 juin 2025

**DATE DE
CONVOCATION :**

05/06/ 2025

**NOMBRE DE
CONSEILLERS :**

En exercice : 11

Présents : 7

Votants : 9

OBJET :

**CREATION D'UN
SYNDICAT DE
PRODUCTION ET
DE TRANSPORT
D'EAU POTABLE –
APPROBATION DE
SES STATUTS**

Le 12 juin 2025 à 18 h 30, les membres du comité syndical du SYNDICAT DES EAUX DE BRAZEY-EN-PLAINE, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Lionel HOUEE.

Etaient présents : Lionel HOUEE, Jocelyne BEAUNEE, Nathalie BEAUX, Frédéric FEVRE, Joris BARBE, Jennifer MEILLER, J-Frédéric NICOLAS

Etaient absents : Martine FRANCOIS (procuration à Lionel HOUEE), Fanny BOUVERET, Nadine PEPIN (procuration à Jennifer MEILLER), Sébastien BERNA

Secrétaire : Joris BARBE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le projet de statuts du syndicat de la Boucles des Maillys ;

CONSIDERANT l'intérêt de mutualiser les moyens et les compétences pour sécuriser l'approvisionnement à long terme en eau potable sur le territoire concerné ;

Après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1 : Objet du Syndicat

Le Syndicat a pour objet, sur son territoire d'intervention, la production d'eau potable par la mobilisation de la ressource en eau issue exclusivement de la boucle des Maillys, ainsi que le transport afférent.

Article 2 : Les membres du Syndicat

Les membres du Syndicat sont :

- La Communauté de Communes Auxonne Pontailler Val de Saône (CCAPVS),
- Le Syndicat de Clénay-Saint Julien,
- Les Syndicat des eaux de Varois et Chaignot, et Orgeux,
- Le Syndicat Ouche, Norge, Tille et Vouge (SINOTIV'EAU),
- Le SIAEP Seurre Val de Saône,
- Le SIAEP de Brazey en Plaine,
- La Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits Saint Georges.

Article 3 : Approbation des Statuts

Les statuts du syndicat de la Boucle des Maillys, annexés à la présente délibération, sont approuvés.

Article 4 : Composition du Comité Syndical

Le Comité Syndical du Syndicat sera composé des représentants des collectivités membres désignés conformément aux statuts approuvés.

Article 5 : Financement

Les statuts du syndicat de la Boucle des Maillys prévoient un vote unanime des collectivités membres pour lancer la phase opérationnelle (travaux) dès lors que le plan de financement définitif sera arrêté (investissement et gestion des ouvrages).

Ainsi pour extrait conforme, fait à BRAZEY EN PLAINE le 12 juin 2025



The image shows a handwritten signature in blue ink. Overlaid on the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT DES EAUX' at the top, 'En Mairie de' in the center, 'BRAZEY EN PLAINE' below that, and the number '21470' at the bottom. There are also two small stars on the right side of the stamp.

Le Président

Annexe : Statuts du Syndicat de Production et de Transport d'Eau Potable

Certifié exécutoire par la transmission en Préfecture
par courrier et de la publication du 12/06/25

